

FLASH - INFOS

Bonjour à tous,

Le département du GERS n'est pas à ce jour concerné par les dernières décisions du Gouvernement.

Cependant le taux d'incidence est très mauvais (3 fois plus que la normale) et la situation sanitaire reste donc préoccupante. La probabilité d'un passage sous les mêmes contraintes (couvre-feu, etc.) est donc forte.

Aussi, je vous rappelle les consignes et recommandations à appliquer lors des visites dans l'établissement :

- 1- Il est interdit à toute personne d'entrer dans les chambres des patients et résidents par les portes fenêtres (EHPAD de CADEOT et EHPAD du TANE),
- 2- Tout visiteur doit utiliser les entrées principales et s'inscrire sur le registre de chaque site,
- 3- Les visites ont lieu de 14h30 à 18h00 en service Médecine/SSR et EHPAD du lundi au samedi,
- 4- Les visites sont interdites après chaque entrée d'un résident ou patient en EHPAD et Médecine/SSR pendant 8 jours,
- 5- Obligations aux visiteurs de porter le masque et d'appliquer la solution hydro-alcoolique et obligation de garder le masque pendant la visite,
- 6- Obligation de respecter la distanciation sociale (pas d'embrassade, etc.),
- 7- Visites limitées à deux personnes en même temps,
- 8- Il est recommandé de se limiter à 2 visites par semaine,
- 9- Il est fortement recommandé aux mineurs de ne pas rendre visite aux résidents ou patients.

J'ai des retours quotidiens d'un manquement régulier de ces consignes (passage par les extérieurs ou portes fenêtres pour rendre visite, embrassade, etc..). Je regrette ce manque de respect de nos recommandations qui ont pour seul objectif d'être un rempart à l'entrée du virus COVID-19 dans nos locaux et d'affecter les résidents et patients.

Enfin, je vous indique que j'adresse régulièrement des rappels de vigilance, de conduite à tenir et de précautions à prendre sur le plan hygiène à l'ensemble du personnel de l'EPSL.

Je vous remercie de l'attention que vous portez à ce message.

Le Directeur

Michel PÉRÈS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ
DE LOMAGNE
Rue Saint Laurent
32500 FLEURANCE